



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB 11.09.2020, **Publication répétée:** 09.09.2020, 10.09.2020
Numéro de publication: SR01-0000003945

Entité de publication
Benoît Brêchet, Rue de la Molière 28, 2800 Delémont

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus FERMAT, portes automatiques S.A. avec MAC17 SA

3. Publication

Organisation transférante:
FERMAT, portes automatiques S.A.
CHE-108.054.218
Rue de Boujean 132
2504 Biel/Bienne

Organisation reprenante:
MAC17 SA
CHE-107.690.050
Route de Delémont 89
2802 Develier
Publication de la fusion dans la FOSC: 27.08.2020

Remarques juridiques:
Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.
27.11.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:
Benoît Brêchet
Rue de la Molière 28
2800 Delémont